



Adoption des variétés améliorées et préférences variétales des producteurs de niébé au Sénégal

Abdoul Moutalib Ndiaye¹, Seynabou Mbengue¹, Ndèye Fatou Faye¹, Malamine Junior Badji¹, Xavier Beogo¹
¹Bureau d'Analyses Macroéconomiques de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA-BAME)

Contexte et problématique

Le niébé est la légumineuse à graines indigène la plus importante en Afrique de l'Ouest, à la fois en termes de sécurité alimentaire et de génération de revenus pour les petits exploitants agricoles (CNFA 2016 ; Mishili et al., 2007 ; Langyintuo et al. 2003). La production de niébé présente de nombreux avantages, à la fois sur le plan nutritionnel, agronomique, environnemental et économique (Gonçalves et al., 2016), ce qui en fait une filière stratégique pour l'adaptation au changement climatique. Toutefois, les rendements de niébé au Sénégal demeurent très faibles à cause de nombreux facteurs notamment des défis abiotiques, biotiques et d'ordre

édaphiques ainsi que l'accès limité des producteurs aux semences des variétés améliorées (IFG, 2019; Zakari et al., 2019). En effet, des sélections de variétés résistantes à la sécheresse ont été effectuées par l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) ces dernières années. Toutefois, les travaux de recherche de PAPA (2018) montrent une faible adoption de ces nouvelles variétés. Ainsi, cette étude cherche à analyser les préférences variétales des producteurs de niébé afin de pouvoir expliquer cette faiblesse des taux d'adoption.

Matériel et méthode

Les données utilisées proviennent d'une enquête réalisée par l'ISRA-BAME en août 2022 dans le cadre du projet Centre d'Innovation pour l'Afrique de l'Ouest (CIWA), financé par l'USAID à travers son initiative Feed the Future. L'enquête a été menée auprès de 675 producteurs de mil et de niébé. Toutefois, dans le contexte de cette étude, le sous-échantillon des producteurs de niébé (303) a été utilisé. Un échantillonnage stratifié à quatre (4) degrés a été appliqué. Au premier degré, les communes ont été sélectionnées de manière aléatoire au sein des départements de chaque région. Au second degré, les villages à enquêter ont été tirés aléatoire-

ment par commune. Au troisième degré, les ménages ont été choisis à partir d'une liste exhaustive fournie par le chef du village. Au dernier niveau, la personne à enquêter dans le ménage est choisie parmi les responsables. L'enquête a été menée dans le bassin arachidier, plus précisément dans les régions de Louga, Kaolack, Kaffrine, Diourbel et Fatick. Des informations ont été recueillies sur les caractéristiques socio-démographiques, l'organisation de la production, la production du niébé durant l'année 2021, l'adoption des variétés améliorées et les revenus des activités non agricoles.

Résultats

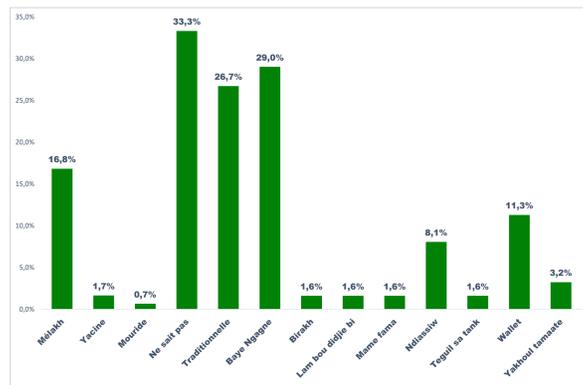


Figure 1 : Variétés semées en 2021

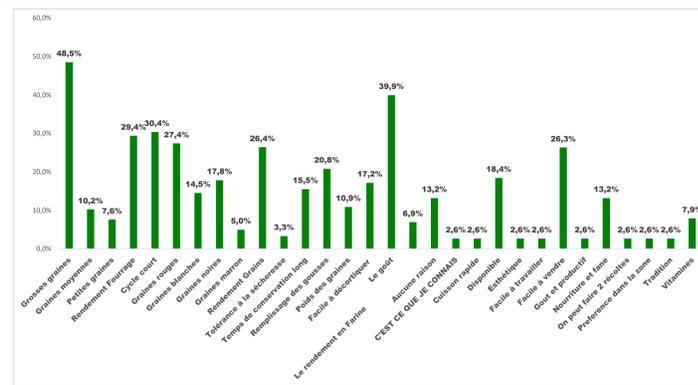


Figure 2 : Raison d'utilisation des variétés

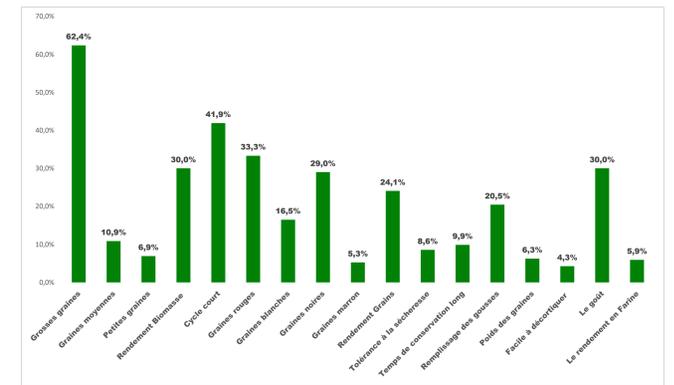


Figure 3 : Critère de choix des variétés selon le producteur

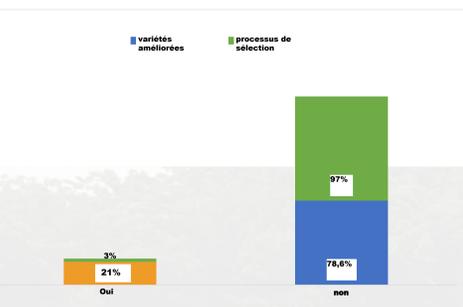


Figure 4 : Utilisation des variétés améliorées et participation à un processus de sélection

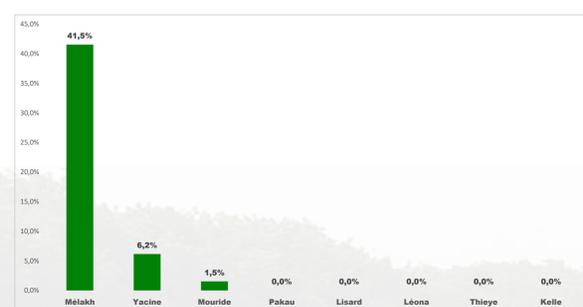


Figure 5 : Variétés améliorées utilisées au cours des 5 dernières années

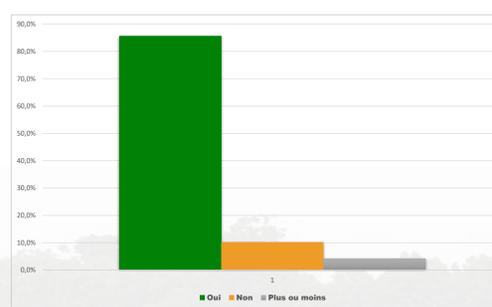


Figure 6 : Capacité de reconnaissance

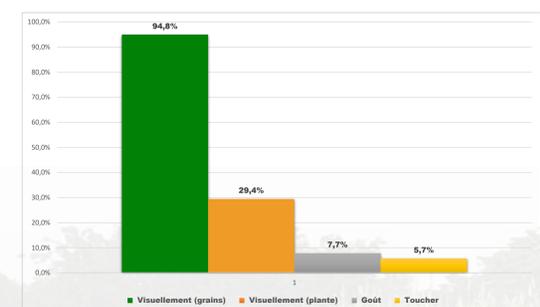


Figure 7 : Techniques de reconnaissance

Conclusion

Les résultats de cette étude montrent une faible adoption des variétés améliorées par les producteurs (21%). Les variétés améliorées utilisées au cours des cinq (5) dernières années sont les variétés Mélakh, Yacine et Mouride. Sur l'échantillon de producteurs enquêtés, 78,6% affirment n'avoir pas eu recours à des variétés améliorées au cours des cinq (5) dernières années et 97% indiquent n'avoir jamais participé à un processus de sélection de variétés. Il ressort de manière significative que le principal critère pour les producteurs dans le choix de la variété est la taille de la graine (grosse graine), suivi de la durée du cycle (cycle court) et de la couleur de la graine (rouge). Les contraintes à l'adoption des variétés améliorées identifiées sont le manque de connaissance de ces variétés par les producteurs,

l'inadéquation à leurs préférences (notamment en termes de couleur, seule la variété Yacine présente une couleur rouge), l'accès difficile aux semences (disponibilité), aux engrais et aux insecticides à prix abordables et le manque d'organisation de la filière niébé.

Une recommandation émanant de cette étude est que l'ISRA devrait renforcer l'inclusion des producteurs dans le processus de sélection des variétés et garantir une disponibilité adéquate de semences de base et pré-base pour les multiplicateurs. Cela permettrait de développer des variétés plus en adéquation avec les préférences des agriculteurs, augmentant ainsi leur taux d'adoption (appropriation).

